



## Fiche projet - Aide à la scolarité, à la mise aux normes et à l'autonomie de l'orphelinat Béthel (Bénin)



### Informations générales

#### PROJET EN COURS

**Date de début :** janvier 2022

**Date de fin :** décembre 2023

**Localité :** Sakété, Bénin

**Zones d'intervention :** [Afrique de l'Ouest](#)

**Pays d'intervention :** [Bénin](#)

**Budget :** 39 662 euros

**Financeurs régionaux :** [Région Occitanie](#)

**Financeurs nationaux :** --

**Autres financeurs :** ,

**Secteurs d'intervention :** [Action sociale](#), [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Appui - Conseil - Formation](#), [Culture](#), [Éducation](#), [Enseignement - Formation](#), [Pêche](#), [Sport](#)

#### Objectifs de Développement Durable



## Porteur du projet

### La Main de consolation

**Type de structure :** ASSOCIATIONS, Association locale

**Pays d'intervention :** Bénin

**Secteurs d'intervention :** Croissance économique -

Emploi, Eau – Assainissement, Égalité H-F,

Enseignement - Formation, Santé

**Adresse :** 5 allée du Paradis, Labastide-Dénat, 81120  
Puygouzon

**Représentant :** M. Régis Nouvel

L'association Main de Consolation travaille depuis 2006 pour cet orphelinat qui comprend une soixantaine d'enfants. Découvrez l'historique de nos actions majeures dans notre site en cliquant sur le menu "Bénin" :

<http://lamaindeconsolation.fr/>

Comme vous pouvez le lire dans cet historique et dans nos lettres d'info, nous avons été heureux de recevoir une subvention du Conseil Régional en 2019. Ainsi, nous avons pu avancer dans différents projets essentiels. Cependant, de nombreux besoins importants demeurent, comme ceux pour assurer la scolarité et les apprentissages professionnels, qui sont toujours une priorité pour assurer un avenir stable aux enfants. Aussi, face aux exigences des autorités sanitaires et sociales, qui visitent régulièrement l'orphelinat, des besoins importants sont nécessaires pour la mise en conformité des bâtiments. Par ailleurs, nous souhaitons atteindre l'objectif ambitieux d'une autonomie financière de l'orphelinat.

### Les grandes lignes de notre projet :

- L'obtention des diplômes d'apprentissage : grâce à la première subvention, nous avons financé les apprentissages de 27 enfants, ce qui était magnifique ! La plupart de ces enfants ont trouvé ou vont bientôt trouver du travail. Les résultats sont là. Cependant, il reste encore 17 enfants qui ne peuvent obtenir de diplôme faute de moyen, soit 320 euros par enfant.
- Les frais de scolarité et les fournitures scolaires des enfants qui sont au primaire et du secondaire: la Main de Consolation pourvoit à une partie de ces besoins mais est dépassée par leur importance.
- Les travaux pour la mise aux normes de l'orphelinat :
  - mise aux normes du bâtiment principal A : pose des plafonds, pose des placards ou armoires murales, réalisations d'aérations, restauration des deux fenêtres, pose du carrelage, construction d'une rampe d'accès ;
  - mise en place de l'eau courante : amélioration du puits, pompe à eau, château d'eau, tuyaux avec robinets installés à la cuisine, aux douches, etc ;
  - construction d'une cuisine aux normes ;
  - construction d'un hangar servant de buanderie (avec lavoirs, séchoirs, puisard...) ;
  - construction d'une salle d'écoute et d'une salle d'étude ;
  - construction d'un bureau ;
- Les actions pour viser l'autonomie financière et alimentaire :
  - construction d'un bâtiment pour l'atelier de couture, sachant que nous avons envoyé des machines à coudre. Il s'agit donc de créer une source de revenu pour l'orphelinat et les jeunes couturières
  - si nous ne pouvons pas construire l'atelier de couture, nous envisageons d'acheter un champ de 2 hectares pour réaliser la culture du palmier à huile et d'autres cultures (manioc, maïs...), ce qui nécessitera aussi l'achat des plants de palmiers et des frais de mise en culture. Cependant, l'obtention d'un devis pour le champ en bonne et due forme est difficile au vu l'analphabétisme des agriculteurs et du refus de la mairie de nous donner des papiers tant que le champ n'est pas acheté.

**En ce début d'année, une nouvelle subvention de 12 000 euros nous a été accordée par le Conseil régional Occitanie pour ce projet**

. Grande a été la joie des responsables et des orphelins ! Cette somme va nous permettre d'atteindre près du tiers de nos objectifs. En effet, la demande de subvention ayant été déposée en juin 2021 et l'accord ayant été donné en 2022, il nous reste donc moins de deux ans pour mettre en œuvre notre projet.

**Vous trouverez dans notre [drive](#) tous les devis et les photos :**

- des responsables
- de l'orphelinat
- des partenaires locaux (le maire et le responsable du Centre de Promotion Sociale)
- des lettres de recommandations des autorités sanitaires et sociales
- des plans des travaux envisagés

Vous trouverez aussi en pièce jointe **l'attestation de partenariat** entre la Main de Consolation et l'orphelinat Béthel, attestation qui nous avait été demandée par les autorités béninoises.

### **Bénévolat et dons en nature :**

Il est bon de souligner que les responsables de l'orphelinat sont tous des bénévoles ; il en est de même pour ceux de la Main de Consolation. C'est avec plaisir et responsabilité que nous aidons et aimons tous ces enfants. La passion se donne et donne encore. Elle se nourrit des fruits qu'elle engendre. Combien nous sommes heureux de voir les enfants qui maintenant ont grandi et ont trouvé du travail grâce, en particulier, à la subvention du Conseil Régional. L'un d'eux s'est marié dernièrement et va fonder une famille dans cette ville de Sakété.

Lors de notre prochain voyage au Bénin, nous allons emporter des casquettes et des tee-shirts que le Crédit Agricole d'Albi Vigan s'est proposé de nous donner, des cartons de lunettes d'occasion que nous avons reçus en don, des livres pour la bibliothèque de l'orphelinat et peut-être un ordinateur portable... Nous ne prenons aucun salaire pour ce séjour sur place.

Vous pouvez voir dans notre chaîne Youtube (au menu de notre site) une vidéo de la chaîne de télévision béninoise ADE TV qui a filmé la remise des machines à coudre d'occasion et des fournitures scolaires en Septembre 2021. Ces machines ont été récoltées gratuitement après des annonces dans des journaux et envoyées par la Main de Consolation au Bénin. Certaines de ces machines vont être utilisées pour l'atelier de couture.

La Main de Consolation est soutenue par des donateurs réguliers ou occasionnels et selon l'élan de leur générosité, elle finance le soutien mensuel de l'orphelinat et des actions ponctuelles.

---

## **Contexte**

L'association Main de Consolation travaille depuis 15 ans avec cet orphelinat qui comprend une soixantaine d'enfants. La MDC a organisé des spectacles au théâtre d'Albi pour récolter des fonds afin de construire le bâtiment de cet orphelinat en 2008-2009. Elle pourvoit tous les mois à une bonne partie de la nourriture (320 euros par mois) et de temps en temps à d'autres besoins selon ses moyens : frais de scolarité, soins médicaux, achat de matériel, travaux divers,...

La MDC publie chaque six mois au moins, une lettre de nouvelles pour les parrains et les donateurs qu'elle dépose sur son site internet : <http://lamaindeconsolation.fr/>

Depuis 15 ans, la MDC a testé le sérieux des responsables. Elle vérifie les factures, les reçus, elle envoie des délégués

pour des contrôles. Elle est en contact régulier, pour ne pas dire constant, avec le premier responsable M. Ebel Ayikpola. Ses relations s'effectuent par téléphone, par mails, par sms.

La pauvreté importante et les maladies mortelles expliquent un nombre élevé d'orphelins et d'enfants en détresse. Notre attachement de cœur à l'Afrique nous amène à leur tendre la main. Connaissant bien les besoins de l'orphelinat, c'est en collaboration avec les responsables que nous avons pu élaborer le projet suivant :

- **l'aide à la scolarité et aux apprentissages professionnels** est bien-sûr primordiale pour tous ces orphelins ;
- **d'autre part, la mise aux normes de l'orphelinat** est un souci des autorités sanitaires et sociales qui sont insistantes dans leur demande d'amélioration. Par les travaux réalisés avec la première subvention du Conseil Régional, nous avons déjà répondu à certaines de leurs demandes (mise en place d'un portail, d'une rampe d'accès, d'une guérite pour surveiller les entrées et amélioration des WC, des douches et du bureau...) mais il y a encore du chemin à parcourir si nous ne voulons pas qu'un jour l'orphelinat soit fermé.
- **viser l'autonomie** est un objectif à plus long terme mais il est nécessaire car nous ne savons pas si nous pourrions toujours soutenir l'orphelinat mensuellement et nous souhaitons aussi aider d'autres orphelinats. Actuellement, un local avec un moulin à farine fonctionne dans ce but et permet un petit apport.

## Publics concernés

**Principaux bénéficiaires** : l'orphelinat Béthel et ses enfants

**Bénéficiaires indirects** : les familles des enfants (même s'il manque le père, la mère ou les deux), la ville de Sakété et le département du Plateau

## Partenaires locaux

- L'ONG Compassion pour le Développement (orphelinat Béthel)
- La mairie de Sakété
- Le Centre de Promotion Sociale de Sakété

## Objectifs du projet

**Objectif principal** : aide à la scolarité, à la mise aux normes et à l'autonomie de l'orphelinat Béthel au Bénin

**Objectifs spécifiques** :

- payer les frais d'apprentissages de 17 apprentis ;
- payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires des autres ;
- réaliser des travaux de mise aux normes dans le bâtiment principal A ;
- construire des bâtiments nécessaires pour la mise aux normes de l'orphelinat : château d'eau (et réseau de l'eau), cuisine, buanderie, salle d'écoute, salle d'étude, bureau ;
- construire un atelier de couture car nous avons envoyé dernièrement des machines à coudre ou acheter un champ.

## Activités

**Action 1** : aide à la scolarité et aux apprentissages professionnels

- paiement des frais d'apprentissage (avec passage de l'examen et obtention du diplôme)
- paiement des fournitures pour les élèves du primaire et du secondaire

**Action 2 :** travaux pour la mise aux normes du bâtiment principal

**Action 3 :** constructions de bâtiments pour la mise aux normes de l'orphelinat

**Action 4 :** construction d'un atelier de couture ou achat d'un champ pour obtenir un apport financier

## Résultats

### Résultats attendus 1 :

- 17 des apprentis ont pu avoir leurs dossiers d'examen à jour, ont passé leurs examens de fin de formation professionnelle et ont trouvé du travail
- les autres élèves ont pu continuer à aller à l'école ou au collège

### Résultats attendus 2 :

- pose des plafonds
- pose des placards ou armoires murales
- réalisation d'aérations
- restauration des deux fenêtres
- pose du carrelage
- construction d'une rampe d'accès

-> garantir le niveau de vie des enfants et permettre une ouverture de l'orphelinat à long terme

### Résultats attendus 3 :

- mise en place de l'eau courante : amélioration du puits, construction de piliers pour installer le château d'eau, installation de la pompe à eau et de la citerne, installation des tuyaux et robinets...

-> garantir l'accès à l'eau courante et réduire la fatigue du puisage manuel

- construction d'une cuisine aux normes
- construction d'une buanderie
- construction d'une salle d'écoute et d'étude
- construction d'un bureau

-> garantir le niveau de vie des enfants, soulager le personnel dans ses tâches, augmenter les capacités de l'orphelinat, respecter les demandes des autorités locales

### Résultats attendus 4 :

- achat d'une parcelle pour la construction d'un atelier de couture ; installation des machines à coudre envoyées et arrivées en février 2020

-> obtenir un travail pour certains orphelins qui ont une formation professionnelle de couture et avoir une source financière pour l'orphelinat.

**Sinon** achat d'un champ pour la culture de palmier à huile (pour la vente d'huile) et de manioc (pour la nourriture des

orphelins) mais nous ne pouvons fournir les devis car le propriétaire n'en fournit pas et la mairie n'en donne que si il y a achat.